



## Contestation amende ligne blanche

Par **deoxys1037**, le **24/05/2013** à **12:57**

Bonjour,

J'ai été verbalisé il y a 2 semaines et je viens de recevoir l'avis de contravention par courrier.

Je circulait et j'ai franchis une ligne blanche volontairement pour éviter de faire un demi-tour par un rond point un peu plus loin malheureusement une voiture de police était juste a coté et m'a mi une contravention.

En ayant reçu la contravention je remarque que l'adresse qu'on indiquait les policiers n'est pas la même que celle du lieu de la contravention et que si on affiche cela sur google maps il n'y a pas de ligne continue a cet endroit précis.

Je voudrais savoir si il y a possibilité de contester cette amende pour vice de forme.

Merci de vos réponses.